

Baromètre des villes cyclables : les réponses aux questions ouvertes Ville de Sète

Les points noirs

Le questionnaire du baromètre des villes cyclables comportait deux questions ouvertes : l'une portait sur les points noirs, l'autre sur les commentaires relatifs à la cyclabilité de la ville.

Sur la ville de Sète, 270 réponses ont été recueillies. L'expression des personnes ayant répondu est en italique.

Voici l'avis des répondants sur les principaux points noirs en matière de circulation à vélo dans la ville :

1. Les secteurs considérés comme des points noirs

Le centre ville

Une très forte majorité de répondants (150 personnes) considère que le centre-ville est hostile à la circulation à vélo :

« L'endroit le plus problématique pour circuler, c'est dans le centre-ville ; Sète est une ville avec de nombreux ponts amovibles, des accès difficiles pour les quatre-roues motorisées, ce qui rend la circulation extrêmement difficile, d'autant plus qu'aucune discipline ni observation du code de la route ne sont observées. Même sur les trottoirs, notre vie est en danger (voitures garées, scooters ou motos y circulent ou y stationnent).

« Le centre ville est impraticable : aucun aménagement + dépassements dangereux surtout dans les montées + discontinuité totale des quelques bonnes pistes vélo (vers Lazaret Corniche, vers le Barrou). Très peu de stationnements, envahis par les scooters. Aucun contresens cyclables, etc. Ici tout est encore à faire ! »

« Difficile de circuler dans le centre ville. Aucune sécurité. Ce n'est pas en mettant un trait de peinture sur la chaussée que l'on crée une piste cyclable. »

« Tout le centre ville. Il est difficile de rejoindre les pistes cyclables, notamment quand on a des enfants. »

« Vigilance ++ dans le centre ville, où nous sommes quasi inexistantes pour les conducteurs d'autos. »

« Le centre ville est pratiquement interdit au vélo à certaines heures de la journée, car la circulation très dense oblige le cycliste à prendre de gros risques au milieu des véhicules. Les quelques pistes aménagées (très rares en centre ville) ne sont pas respectées par les automobilistes, et sont très fréquemment obstruées ou utilisées par des scooters. »

« De la gare au Môle St Louis et tout le centre ville, il est difficile de s'y déplacer et il faut trouver un poteau pour pouvoir y attacher son vélo. Les quelques parkings sont utilisés par les scooters ou motos. »

Les quais

Au sein du centre-ville, **les quais** sont fréquemment cités comme des points noirs :

« Tous les quais en général »

La piste cyclable du quai du Général Durand fait l'objet de plusieurs commentaires :

« Le quai Général Durand, en particulier en période de tourisme, les piétons envahissent la piste cyclable. »

« Tous les quais le long des canaux, en particulier autour du canal Royal, car la piste cyclable y est envahie par les piétons vu qu'il n'y a pas de trottoir ! »

« Tous les quais en sens unique, trop de place faite au stationnement. Le quai de la Marine et sa fausse piste cyclable. »

« Quai général Durand, La piste cyclable est certains jours impraticable à cause des nombreux piétons qui l'empruntent, je finis par rouler sur la chaussée avec les véhicules motorisés. »

Les ponts et leur passage à vélo sont souvent cités comme des points noirs.

Le secteur du **Théâtre de la Mer** revient également souvent :

« Le passage sous le Théâtre de la mer, une aberration ! Un des lieux les plus fréquentés par les piétons : Les travaux qui y ont été effectués il y a deux ans environ diminuent clairement l'espace pour les piétons et les vélos, en fusionnant leurs deux itinéraires. Les voitures, elles, circulent toujours aussi confortablement. »

Beaucoup considèrent que ce passage comme « dangereux » ; *« il n'y a pas assez de place pour les piétons et les vélos et il y a un virage sans aucune visibilité ! Je choisis personnellement de rouler sur la route à ce niveau-là, afin d'éviter de croiser ou de doubler au même endroit des piétons et d'autres vélos ! »*

Plusieurs font des propositions comme « limiter vitesse voiture niveau théâtre de la mer » ou « rétablir marquage au sol le long du théâtre de la mer »

En coeur de ville, plusieurs voies sont identifiées comme posant problème : la **Grande Rue Mario Roustan** figure en bonne place, mais également le secteur de **la Criée** sur lequel un répondant s'interroge : *« le trajet entre la Criée et le Môle : la piste est à double sens ? Aucune idée. »*

L'avenue du Maréchal Juin est jugée « dangereuse pour les cyclistes. »

L'avenue Victor Hugo et **l'accès à la gare** pour lesquels « rien n'est prévu pour les vélos ». L'absence d'itinéraire continu est ainsi relevée : *« aucune piste cyclable sur l'axe principal depuis la gare pour rejoindre les plages au sud. »*

Sont également cités les rues et secteurs suivants :

La **rue Paul Bousquet** et l'absence de possibilité de la prendre en double-sens cyclable alors qu'elle est un itinéraire de desserte pour se rejoindre la plagette.

Le secteur du **Château Vert** et du **Boulevard de Clerville** où il n'existe aucun aménagement pour les cyclistes.

Le **rond-point de l'Europe** où *« la piste cyclable disparaît soudainement le temps du rond-point. Avec une telle surface de rond point, je ne comprends pas qu'on n'ait pas eu la place d'entretenir une continuité de piste cyclable. Ceux qui ont élaboré ces travaux ont clairement porté injure et dédain aux vélos. »*

Un autre avis estime qu' *« il est plus facile de prendre le rond-point avec les véhicules motorisés que de prendre la voie partagée, qui serpente, sur laquelle on doit rouler doucement et slalomer entre les piétons quand il y en a, et dont on doit toujours céder le passage pour la quitter. Un comble pour l'aménagement d'un rond-point ! »*

Le secteur des **Boulevards de Verdun et Camille Blanc** reviennent très fréquemment. La place des vélos y est très problématique : « *le boulevard Verdun, en particulier au niveau de l'échangeur. Même pour les piétons c'est un problème. Les voitures ne respectent ni les passages piétons, ni la vitesse et "l'encombrement" des vélos. A noter également l'état détérioré du bitume et des nids de poules en pleine descente, mieux faut ne pas lâcher son guidon pour indiquer qu'on tourne à gauche.* »

Le **carrefour quai de Bosc/ Bd de Verdun** est jugé « *carrément dangereux pour les cyclistes* » ainsi que le **Pont Sadi Carnot**.

Le **passage sous la voie ferrée** Bd de Verdun pour rejoindre la piste de la Plagette fait également l'objet de remarques sur la difficulté de l'emprunter à vélo.

Le **Boulevard Camille Blanc** est évoqué pour sa dangerosité : « *il n'y a pas de piste cyclable de la gare en remontant par le Bd Camille Blanc pour rejoindre le rond-point de l'Europe et aller jusqu'à la plage Esplanade Roger Thérond. Toute cette portion est très dangereuse et n'est pas praticable en vélo.* »

2. L'absence d'aménagement favorables aux cyclistes

Pour de nombreux répondants, l'absence d'aménagement pour les cyclistes pénalise les conditions de circulation à vélo.

« *Plus que des lieux se pose la question des conditions de circulation : l'obligation d'enfreindre la réglementation pour circuler en sécurité avec nécessité de rouler sur les trottoirs. Conflit avec la circulation automobile dans toutes les rues à sens unique et non ouverte au double sens pour les vélos. Signalisation inexistante pour la circulation des vélos et les lieux de stationnement réservés aux vélos.* »

L'absence de double-sens cyclable dans les rues à sens unique est fréquemment évoquée car les double-sens permettraient des itinéraires simplifiés pour les cyclistes :

« *Le vieux centre ville (dans le triangle : rue Paul Bousquet ; La Carausanne ; La Grande Rue Haute) est compliqué et potentiellement fatiguant : beaucoup de sens uniques, obligeant à descendre et à remonter ce que l'on a descendu. Si le double-sens était autorisé pour les vélos, les itinéraires seraient plus simples.* »

« *Des rues à 30 km/h permettraient de ne pas devoir faire le tour de la ville à vélo. Dominance encore écrasante de la "pensée voiture"...."*

« *C'est une petite ville, il faudrait vraiment pouvoir rouler dans toutes les rues même celles en sens unique avec une indication au sol clairement marquée mais aussi une vraie préparation pédagogique en amont.* »

L'absence de signalétique fait souvent l'objet de remarques : « *l'itinéraire vélo Frontignan-Sète n'est pas assez bien signalé, trop souvent je vois des vélos sur la départementale D612, et j'ai peur pour eux.* »

« *Aucun vrai balisage pour les vélos, comme à Nantes ou d'autres villes, qui ont pris la mesure des enjeux en terme de lien social, d'écologie, et de qualité de vie.* »

Les parkings vélo sont également évoqués : « *des parkings pour les scooters, mais presque aucun pour les vélos.* » ainsi que l'absence de parking à vélos dans « *les lieux culturels, sportifs ou le centre ville.* »

Sur les pistes cyclables, comme celle du Bd Joliot-Curie, certains estiment « *absurde de devoir laisser le passage à une voiture qui entre dans un parking* » ; de même place Edouard Herriot (casino) « *il est absurde*

de devoir céder le passage à une voiture qui a un stop, surtout qu'elle doit laisser passer les voitures qui vont dans le même sens que nous. »

3. Les entrées / sorties de ville

Sortir et entrer dans Sète à vélo constitue un problème, sont cités la route de Montpellier, la difficulté pour rejoindre Frontignan, l'entrée Est de Sète, mais c'est surtout l'accès à Balaruc qui concentre les observations.

L'accès à la route de Balaruc (RD2)

L'accès à la route de Balaruc par l'échangeur Georges Clémenceau est jugé impraticable aux vélos : *« le rond-point est impossible à passer en vélo. La seule possibilité est de passer par la Pointe Courte, mais difficile à cause du pont et des marches d'escalier pour y aller. »*

L'accès au parc aquatechnique est dangereuse : *« la portion de route permettant l'accès à la zone du parc aquatechnique n'est pas du tout sécurisée, notamment lorsque l'on doit traverser les voies. »*

Sur la D2, *« les vélos sont au coude à coude avec une double-voie, ce qui ne donne pas envie de prendre son vélo pour aller à Balaruc. »*

4. La cyclabilité à Sète

Beaucoup de répondants formulent des remarques générales qui concernent l'ensemble de la ville, comme cette personne qui estime que les points noirs concernent *« toute la ville ! seule la promenade en bord de mer et d'étang est aménagée »* oui celui qui considère qu' *« il y en a trop pour les décrire tous. »*

Sont souvent évoqués : *« la traversée de la ville »* ; *« les grands axes »* ; *« aller à la gare »* ; *« rejoindre les plages »* ; *« le tour de ville »* ; etc.

Certains estiment que *« la circulation automobile en centre ville empêche un développement sécurisé du vélo »* quand d'autres considèrent qu'il n'y a *« aucune attention à Sète pour les cyclistes, du coup il y en a très peu. »*

Pourtant, certains estiment qu' *« il existe a Sète des circuits pour les vélos qui sont magnifiques. La montée de la Corniche, la plage à partir de Villeroy, la route des Aresquiers et plus loin Vic-la-Gardiole, la piste du Barrou. Le problème, c'est qu'elles sont pas connectées. Donc, la liberté du vélo est rompue à plusieurs reprises. »*

Certains estiment qu'il y a *« trop de voitures et pas d'effort de la mairie »* quand d'autres observent que *« les enfants ne peuvent pas sortir en sécurité en vélo. »*

« La circulation automobile est déjà compliquée ce qui rend la circulation en vélo compliquée et dangereuse. Absence totale de piste cyclable sauf aux endroits dédiés aux touristes (plages), ceux pour qui le vélo est un moyen de transport quotidien (travail, sorties) sont ignorés au bénéfice des touristes (plages)... Les itinéraires cyclables de Sète sont prévus pour les loisirs et pas pour les déplacements au quotidien. »

« En premier lieu, je pense qu'il faudrait régler le problème de circulation en ville... Et aussi un plus grand respect des autres, à pied ou en voiture... »